

# RELEVÉ DE DÉCISION du 24 mars 2021

## COMMISSION EUROPE - INTERNATIONAL



Ce relevé de décision est complété par le diaporama de restitution, les différents supports d'information indiqués dans le relevé, disponibles sur extranet.

### Présents :

**FPNRF** : Y. Vandewalle, Président référent (PNR Haute Vallée de Chevreuse) ; S. Tubiana, Vice-Présidente référente (PNR Loire Anjou Touraine) ; M. Cruège (PNR Pyrénées Ariégeoises) et I. Zarlenga (PNR Scarpe Escaut), Directeurs référents ; E. Brua, Directeur, K. Monier, Chargée de mission Chartes/International, V. Pétel, Assistante ;

### **PNR et Régions :**

C. Hornebeck, PNR Millevaches-en-Limousin ; A. Proenca, PNR Haut Languedoc ; M. Allard, PNR Boucles de la Seine Normande ; E. Caron, PNR Scarpe Escaut,

**Partenaires** : M. Jouen - CORP.

## INTRODUCTION – ACTIVITE INTERNATIONALE & COMMISSION

- Une cartographie (non exhaustive) des principaux acteurs et des domaines d'activités est placée en fin de compte-rendu.

## TOUR DE TABLE – PRESENTATION DES MEMBRES, MOTIVATIONS ET INTERETS

**Sophie TUBIANA**, Présidente du Parc Loire Anjou Touraine, élue locale et avocate :

- Intérêt pour toutes les problématiques internationales, et principalement la préservation des espèces et des espaces sauvages, des aires protégées.
- Souhait de collaboration avec des structures à l'étranger, sur la préservation espèces.
- Aptitude à échanger en **anglais**, voyages et connaissance de l'**Afrique australe**.

**Catherine HORNEBECK**, Vice-Président du **PNR de Millevaches en Limousin** :

- Curiosité et intérêt pour les activités internationales du réseau et de la Fédération,
- Important de **savoir ce qui se pratique à l'étranger** et de **travailler en réseau**.

**Antoine PROENCA**, Vice-Président de la Commission Développement économique (Tourisme et ressources locales) au **Parc du Haut Languedoc**, 1<sup>er</sup> Adjoint de la commune de Murat sur Vebre, retraité de l'agroalimentaire et prestataire de tourisme :

- Fort intérêt pour le tourisme, le monde rural et la montagne, le maillage d'échanges,
- Curiosité pour la commission en espérant une richesse des partages sur l'international,
- Passionné par la péninsule ibérique (nature et tourisme), parle **espagnol et portugais**.

**Marjorie JOUEN**, membre du Conseil d'Orientation de Recherche et de Prospective – **CORP** :

- Travaille sur les **questions européennes liées au développement régional et rural**,
- Fort intérêt pour les activités liées à l'Union Européenne et **maîtrise de l'anglais**,
- Suggère un **rendez-vous régulier dédié à l'international pour le réseau**, tous les 1-2 ans, par exemple sous forme d'un atelier international au Congrès, d'un stand dédié au Marché aux Initiatives.

**Mathilde ALLARD**, Responsable du Pôle transition économique au **Parc des Boucles de la Seine Normande**.

- Actions de coopération très récentes au Parc,
- Coordination du **programme LEADER** avec 2 EPCI, incluant une coopération avec la **Finlande sur le thème bois-énergie** depuis 2 ans.
- Dépôt d'un projet de coopération avec le **Québec sur l'alimentation** fin 2020,
- Attente de retour d'expériences et d'échanges d'informations en Commission.

**Isabelle ZARLENGA**, Directrice du **Parc de Scarpe Escaut** depuis 2015 et ancienne directrice sur la création du Parc des Ardennes :

- Parc en coopération transfrontalière depuis très longtemps, création récente du GECT,
- Motivation pour s'investir sur la dimension **transfrontalière**,
- En attente d'organisation pour garantir l'efficacité des activités internationales.

**Elise CARON**, chargée de **coopération transfrontalière** du **Parc de Scarpe Escaut** :

- Parc transfrontalier avec 2 clés d'entrée principales : eau et ZH,
- Création juridique du GECT de droit belge, Parc naturel européen (association de droit international regroupant les 2 parcs) à faire vivre,
- Renouvellement en 2021 de la certification **EUROPARC - Transboundary Park**.
- L'international est peu évoqué et aucune demande directe des élus du Parc. Volonté d'apporter un éclairage sur la coopération nord-sud : la **labellisation Ramsar** du territoire peut être un point d'accroche et d'orientation.
- Intérêt et motivation professionnelle et personnelle pour l'international.
- Implication et démarche en cours pour améliorer sa maîtrise de l'**anglais**.

**Matthieu CRUEGE**, Directeur du Parc des Pyrénées Ariégeoises, parc créé en 2009 :

- Parc frontalier avec l'Espagne et Andorre, cette dimension a toujours motivé les élus et constitue un élément essentiel de la création du parc, perçu comme voulu, vecteur et véhicule du développement de la coopération transfrontalière. Une étude réalisée avec la MOT a permis d'identifier des actions et des propositions d'axes de coopération qui ont été intégrées autant que possible à la charte. Les **3 Parcs naturels français, andorran et catalan**, ont élaboré un **accord de coopération** - protocole commun et feuille de route – autour d'un « **Parc pyrénéen des trois nations** ». Ils recherchent des fonds européens, cette coopération se fait pour l'instant **sans structure juridique propre**. Un travail commun est en cours pour un classement en Réserve mondiale de biosphère, afin de gagner une visibilité internationale et de dynamiser la coopération. La volonté est de se baser au maximum sur des démarches ascendantes en mobilisant les différents acteurs locaux. Ces actions apportent une dynamisation large, y compris des élus, des acteurs et des équipes de Parcs.
- Essai de **mobilisation de tous les chargés de mission** dans leur domaine de compétences afin qu'ils s'emparent de la dimension de coopération en étant forces de propositions, et en allant chercher partenaires et fonds. Démarche globalement perçue comme très motivante par l'équipe.
- Démarrage d'un travail sur la coopération au-delà de l'échelle européenne, à travers quelques 1<sup>ers</sup> contacts et échanges. Ceci n'est pas une priorité de la charte actuelle.
- Attentes vis-à-vis de la commission et de ses travaux :
  - Renforcer la place des Parcs dans l'**espace, les politiques et dispositifs européens**, mieux faire valoir leur singularité pour servir les acteurs des territoires,
  - Partage des attentes déjà exprimées par les participants sur le volet transfrontalier, et international « nord-sud ».
  - S'emparer de la question des **équipes de Parcs**, de la **reconnaissance** individuelle et collective du rôle clé de l'équipe (temps investi, compétences et qualités) et de l'organisation, et construire un regard au niveau national.

## CONGRES MONDIAL DE LA NATURE – UICN

➤ Voir Note de synthèse jointe : lieu, dates, préparation et contributions faites

E. Brua indique, suite à son échange avec la Présidente de l'UICN France - Maud Lelièvre, que la Fédération **attend les informations actualisées d'ici fin avril**, sur l'évolution vers un nouveau format (réduction à 5000 participants, modifications et suppression d'activités...). Dans l'immédiat, **l'UICN France a proposé au Président de la Fédération d'intervenir lors du Forum des acteurs locaux internationaux, le 7 septembre**.

La Fédération rappelle qu'elle participe à ces événements internationaux, en direct au titre de réseau des Parcs mais également en s'impliquant dans des dynamiques collectives (Comité français UICN, interréseaux avec RNF et la FCEN)

Deux propositions d'appui sont retenues par la Commission :

- Y. Vandewalle pourra porter les messages et informer des contributions de la Fédération dans le cadre de ce Congrès, après concertation avec E. Brua pour cibler les interlocuteurs à rencontrer.
- **S. Tubiana, est nommée référente sur les sujets UICN International** dont le Congrès mondial de la Nature, en appui du Président de Commission, Y. Vandewalle.

## EUROPARC

Y. Vandewalle souligne l'importance majeure des financements et budgets et donc de l'aptitude à aller chercher des fonds européens pour les Parcs. Il semble donc **important de nommer un représentant de la Fédération pour développer le volet lobbying**.

E. Brua mentionne le **renouvellement du CA d'EUROPARC** sur l'année 2021, ceci représente une opportunité pour essayer de positionner 1 ou 2 représentants français (membre du CA, membres co-optés). Ce point sera travaillé au Bureau de la Fédération.

M. Cruège propose de **se questionner sur ce que le réseau attend concrètement d'EUROPARC** et de **dimensionner en conséquence nos implications selon chaque sujet** (politique, technique...) : lobbying ; facilitateur d'échange d'expériences entre les parcs naturels d'Europe ; porteur d'opérations collectives type CETD avec nécessité de prendre le pilotage de la mise en œuvre par le réseau français sur les outils prioritaires pour les Parcs. Cette nécessité de clarifier position et attente et de se ré-organiser pour être présents est soutenue par I. Zarlenga.

M. Cruège indique par ailleurs, que le Parc Pyrénées Ariégeoises est membre du réseau **EUROMONTANA**, avec une forte dimension **agriculture**. Ce réseau peut être un autre acteur du lobbying sur certains sujets.

Des éclairages et compléments sont apportés par M. Jouen sur la visibilité de ces deux organismes à Bruxelles et la nécessité de renforcer le portage des élus européens sur les enjeux Parcs, E. Brua / K. Monier sur les évolutions et actions réussies par EUROPARC (rencontres régulières avec la CE et les membres...).

- Y. Vandewalle et E. Brua concluent sur l'intérêt de prendre en compte les différents rôles possibles d'EUROPARC, **définir les attentes réciproques**, et également de s'impliquer dans les **différents réseaux d'intérêt** pour les Parcs (EUROPARC, EUROMONTANA...)

Plusieurs décisions sont prises par la Commission :

- Besoin de disposer d'une **note détaillée sur le fonctionnement d'EUROPARC** pour se positionner sur les différentes activités et l'organisation du réseau des Parcs
- **Un référent EUROPARC qui présidera la Section Francophone** sera nommé en lien avec la Commission. Dans l'immédiat Y. Vandewalle prend la présidence de Section.
- Une réflexion pour proposer des **candidats français au CA d'EUROPARC** sera menée en Bureau de la Fédération.
- **1 Réunion** est à organiser à court terme avec EUROPARC.

## COOPERATION TRANSFRONTALIERE

Deux sujets importants ont émergé pour les Parcs transfrontaliers au vu des échanges :

- Différents niveaux et des possibilités de structuration en transfrontalier jusqu'au GECT,
- Manager et animer une équipe en coopération transfrontalière (technique, élus).

## ETUDE INTERRESEAUX

➤ Voir Diaporama spécifique joint (Phase 1 - avancement et enquête, Phase 2 - projet)

Plusieurs décisions sont actées par la Commission :

- Positionner une réunion de la Commission en amont du comité de pilotage interréseaux où se prendra la décision sur le choix de la structure qui portera la cellule commune.
- Dans un 1<sup>er</sup> temps de mise en œuvre test, il est demandé par la Commission de mettre en place une **solution la plus simple possible**, à savoir un **Secrétariat technique commun porté par l'une des structures** (associations) existantes entre les 4 réseaux.

## EVENEMENT NATIONAL

M. Cruège rappelle les objectifs de réaliser un évènement qui soit une opération de **visibilité**, un temps de **cohésion** du réseau, un espace de **progression et alimentation** en commun, autour de la **coopération internationale**. Les Parcs se trouvant à des niveaux d'implication très divers en coopération, la volonté est de profiter de l'effet réseau pour entraîner les parcs « juniors » sur la coopération et favoriser les liens entre Parcs, par mutualisation et échanges.

La Commission valide les éléments suivants :

- **Planifier cet évènement national sur la fin d'année**, pour viser une rencontre en présentiel et donner le temps à la nouvelle commission de s'approprier et mûrir les différents projets et les activités, pour proposer des **sujets concrets** et attractifs.
- Essayer d'adosser cet évènement à un autre pour lui donner une dimension plus forte.
- Voir à inviter des partenaires étrangers pour enrichir les échanges.

## PROGRAMMES DE COOPERATIONS, ACCUEILS/MISSIONS

M. Jouen indique que Chypre travaille sur une grande conférence et que la Corse est bien impliquée sur ce sujet. (source web / ecolimont.eu - Conférence « **Territoires montagnards des grandes îles méditerranéennes** » à Platres – Troodos (Chypre) - représentants politiques et chercheurs des six grandes îles euro-méditerranéennes ; enjeux européens, politiques nationales et régionales, dispositifs locaux de développement socio-économique et de protection des richesses patrimoniales naturelles).

## CONCLUSIONS

Prochaines dates de Commission à caler :

- **Juin** : format court – point d'avancement, appropriation des activités et de dossiers
- **Automne** : format complet

## Pour aller plus loin - RESSOURCES FPNRF INTERNATIONAL

**Site web** : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-enjeux/europe-et-international>

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/> > « **Espace membres** » :

- **Ressources réseau** (Extranet) : archivage - *compte-rendu et diaporama de Commission, Note de position, Fiches retour d'expériences...*
- **Groupes collaboratifs** : EUROPARC – Section francophone ; privés (*demander à K. Monier*) – Network/Réseau germano-francophone PNR, EUROPARC Platform « Nature Parks of Europe », Coopération Guinée, Coopération Vietnam, Coopération Uruguay.

**Vidéo** (ou accès Youtube direct) :

<https://youtu.be/oAATOqW11JE> - Territoires en équilibre | Comment élaborer une charte de Parc naturel régional ? (Documentaire 16', existe en VOST Eng, Esp)

<https://youtu.be/mJSmyyHZxyw> - Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ? (2'45" Fr/Eng/Esp)

<https://youtu.be/zHWqsNgrYx8> - Comment agit un Parc naturel régional ? (2'05" Fr/Eng/Esp)

**Cartographie des principaux acteurs et des domaines d'activités majeurs « EUROPE-INTERNATIONAL » (non exhaustive)**

